

Webinaire

Démarches SQVT

Pilotage au niveau d'un siège ou d'un établissement

25/05/2023

Pôle SQVT – Justine Alazard et Emmanuelle Paradis





Intervenantes

Justine Alazard & Emmanuelle Paradis

Cheffes de projets
Pôle Santé et Qualité de Vie au Travail



Les fonctionnalités du webinaire

» Les fonctionnalités du webinaire



Webinaire
enregistré



Micros
coupés

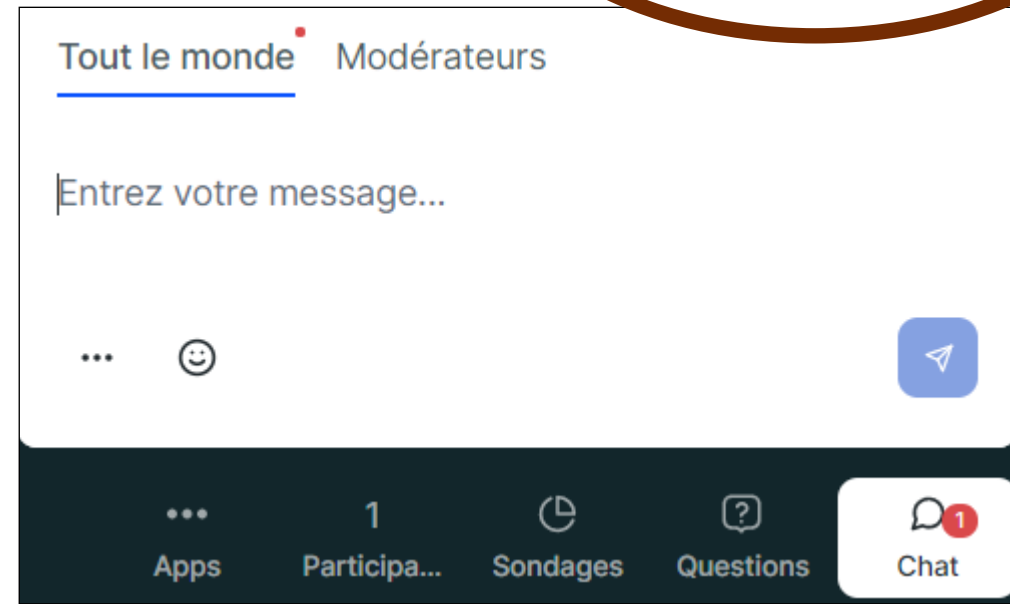


N'hésitez pas à poser
vos questions

➤ Des zones de textes pour vos questions et remarques

- Espace de discussion qui sera utilisé après chaque partie de la présentation
(non lu entretemps)

**Utilisez
l'onglet Chat**





Le programme du webinaire

➤ Le webinaire “Piloter une démarche SQVT”

➤ S’engager

Pourquoi ?
Comment ?

➤ Piloter une démarche associative

Comment ?
Avec qui ?
Quelles étapes ?

➤ Piloter une démarche d’établissement

Comment ?
Avec qui ?
Quels outils ?

03 S'engager

Une mesure claire de l'engagement nécessaire





**Un
accord
formalisé**





Piloter une démarche associative

Un comité de pilotage





**Un état
des lieux
et des choix
partagés**

Un objectif de soutien aux établissements



Des outils à votre disposition



- **« Faire le point »**
- **Baromètre QVT**

Un suivi global par le Copil



Piloter une démarche associative



**Vos questions,
remarques,
commentaires**

**Utilisez
l'onglet Chat**



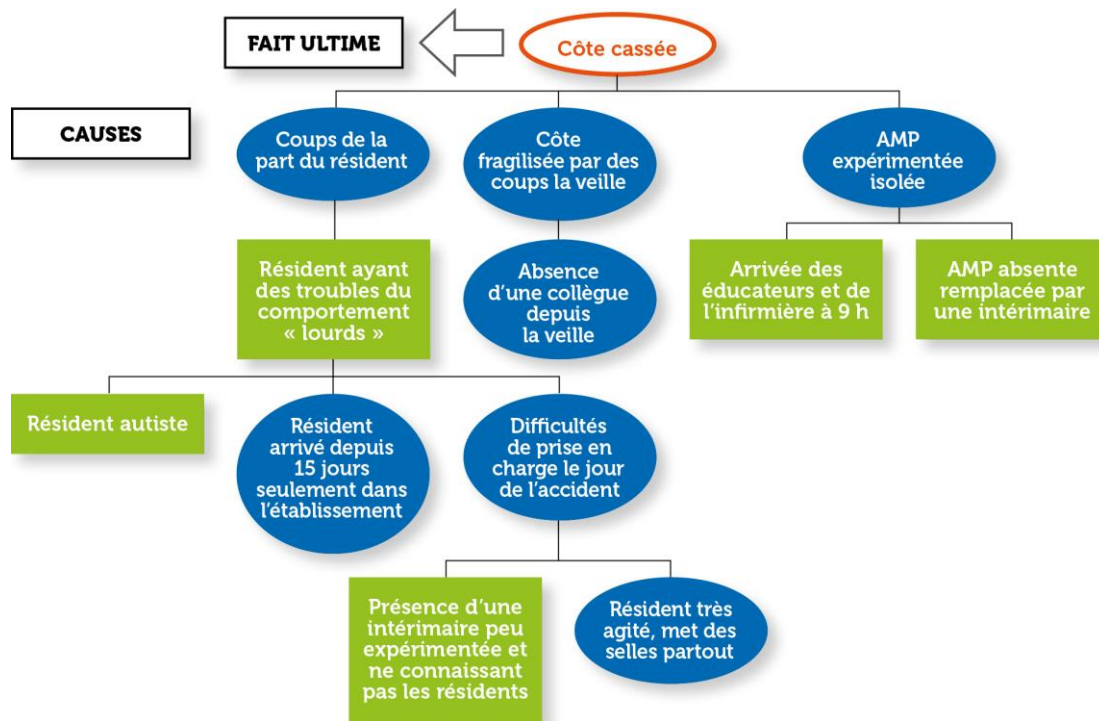
Piloter une démarche d'établissement

➤ Piloter une démarche d'établissement

**Des principes
similaires
mais une
adaptation à la
réalité d'un
établissement**



Des outils à privilégier



➤ **L'analyse des situations-problèmes**

➤ **L'arbre des causes**

Piloter une démarche d'établissement



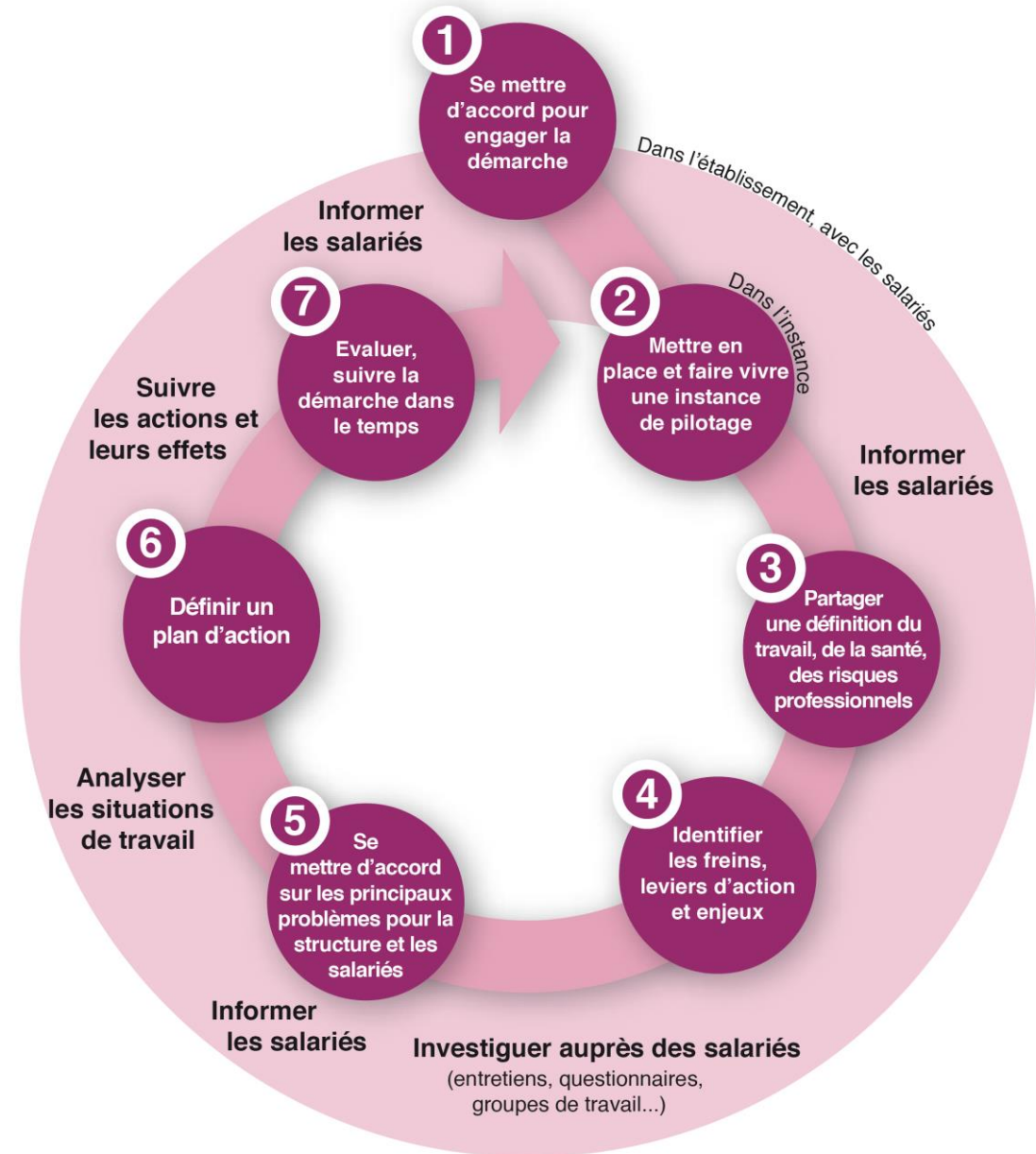
**Vos questions,
remarques,
commentaires**

**Utilisez
l'onglet Chat**



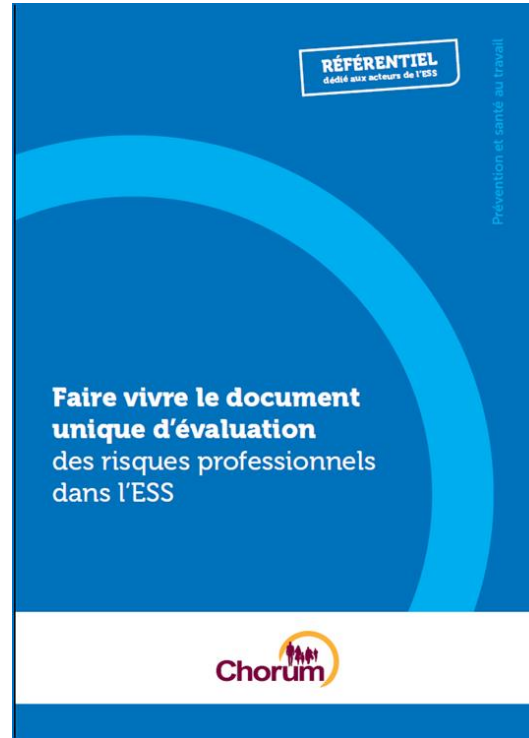
Repères pour le pilotage d'une démarche QVT

Une démarche à piloter comme un projet



Repères pour le pilotage d'une démarche QVT

Risques psychosociaux



DUERP

Des repères pour vos démarches

Harmonie mutuelle ess

FICHES REPÈRES
Face aux situations dégradées

Comprendre ...

Les situations dégradées se traduisent la plupart du temps par une augmentation significative des absences pour raisons de santé des salariés et des tensions internes, des plaintes, du mal-être. Ces situations consistent des cercles vicieux : elles forment en elles-mêmes de nouveaux facteurs de dégradation de la qualité de vie au travail.

Comprendre ces situations dégradées est un préalable pour agir. C'est collectivement que l'on peut agir, c'est donc les collectifs qu'il faut outiller : instances de pilotage des démarches de santé au travail, CSE, ensemble des fonctions d'encadrement, etc.

Dans ces fiches-repères, nous vous proposons des repères pour construire votre propre définition de l'absentéisme et pour comprendre les causes structurelles et conjoncturelles des situations dégradées.

En complément, nous vous proposons des éléments d'analyse des effets de la crise Covid-19.

... et Agir

Après avoir compris les enjeux et analysé le contexte, le temps de l'action est venu.

Afin d'agir concrètement sur les situations dégradées, différents types d'actions peuvent être mis en œuvre, en fonction du degré d'urgence. Certaines sont à inscrire dans une régularité (anticipation, suivi), d'autres seront à mobiliser plus ponctuellement.

Nous vous proposons des repères de méthode pour structurer le pilotage de la démarche et aboutir à la définition d'un plan d'action.

» sqvt-ess@harmonie-mutuelle.fr

rendez-vous sur
[harmonie-mutuelle.fr/ess](https://www.harmonie-mutuelle.fr/ess)

Harmonie Mutuelle
Prévoyance et Santé au Travail
11000 Paris

Situations dégradées :
tensions internes,
absentéisme...



**Des ressources
pour aller
plus loin**

➤ L'accompagnement du pôle SQVT - Harmonie Mutuelle ESS

Fiches pratiques, guides et référentiels



Webinaires

Services et accompagnements sur-mesure

- **Diagnostic RPS**
- **Accompagnement aux démarches de prévention**
- **Clubs Prévention régionaux**
- **Séminaire de sensibilisation Intra (RPS, TMS, QVT, DUERP)**
- **Atelier d'appui au pilotage et/ou à l'encadrement de proximité**

Et plus encore via le site www.chorum.fr

Une adresse où nous joindre : SQVT-ESS@harmonie-mutuelle.fr

» Le baromètre « Qualité de vie au travail dans l'ESS »

4^e BAROMETRE NATIONAL
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL
DANS L'ESS

**La QVT se met
en scène**

Harmonie
mutuelle
ess

le 13 juin 2023
à partir de 15h

Découvrez les résultats lors notre direct sur internet.

Nos webinaires SQVCT – 2023

« Le DUERP : ce qui a changé depuis la loi du 2 août 2021 ? »

■ 15 juin 2023

« Quelles évolutions en matière de prévention des risques avec la loi santé ? »

■ 28 septembre 2023

« La fracture numérique, un risque de désinsertion professionnelle pas comme les autres ? »

■ 12 octobre 2023

« Etude des impacts humains dans la conduite des changements »

■ 16 novembre 2023

Merci de votre participation



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.